



## 5 questions à Yvonne Schärli, présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF

### Comment vous avez vécu le 7 février 1971 ?

À l'époque, j'avais 19 ans. Je n'étais pas active dans des structures politiques, mais j'avais été marquée par le mouvement de mai 68 et la question de l'égalité m'est toujours apparue comme cruciale. À la maison aussi, nous avons des discussions sur le droit de vote : mon père était pour, ma mère était contre. Mon père avait déjà voté pour le suffrage féminin dans le canton de Lucerne en octobre 1970, malgré l'opposition véhémente de ma mère.



Yvonne Schärli / © Priska Ketterer

### Comment était l'ambiance politique à l'époque ?

Dans la ville de Lucerne et dans mon entourage, la majorité était clairement favorable au droit de vote et d'éligibilité des femmes. Il en allait autrement en milieu rural. Malgré le oui sorti des urnes lors de la votation cantonale en 1970, la résistance restait forte. Mon père, par exemple, a essuyé beaucoup de critiques de la part de ses collègues. Même si la satisfaction d'avoir obtenu la majorité était grande après l'acceptation du suffrage féminin, la votation avait mis en lumière combien la répartition traditionnelle des rôles restait ancrée dans les mentalités.

### À votre avis, pourquoi a-t-il fallu aussi longtemps pour parvenir à instaurer le droit de vote et d'éligibilité des femmes en Suisse ?

L'une des causes principales en était les stéréotypes sur les rôles de l'homme et de la femme. L'idée que les femmes sont plutôt faites pour gérer le ménage et les affaires privées, qu'elles ne sont pas aptes à supporter les fardeaux de la vie politique et du monde économique ou qu'elles ne s'y intéressent pas n'a d'ailleurs pas totalement disparu de nos jours. Les politiciennes doivent encore et toujours se battre contre ces préjugés. À cela s'ajoute le fait que les femmes continuent d'assumer la quasi-totalité du travail de soin. Or, tant que ce travail n'est pas partagé à parts égales avec les hommes, elles auront moins de ressources pour concilier travail de soin, activité professionnelle et engagement politique.

### Voyez-vous matière à célébration dans ce jubilé ? Quels sont à l'heure actuelle les principaux enjeux du point de vue de l'égalité ?

Il faut toujours célébrer les succès, a fortiori sachant que beaucoup de pionnières ont lutté pour cela pendant des années, avec le concours d'hommes progressistes. Mais l'égalité de fait reste encore bien éloignée. Il faudrait par exemple un congé parental ancré dans la loi et une imposition individuelle indépendante de l'état civil. Il est aussi grand temps que les femmes aient le même salaire pour un travail équivalent. Sans compter que la violence, la discrimination et le sexisme restent malheureusement très répandus. Tout cela demande une action forte et concertée.

### En ce qui concerne le droit de vote des femmes, la Suisse a été la lanterne rouge en comparaison internationale. Dans quel domaine de l'égalité pourrait-elle montrer la voie ?

La Suisse ne pourra montrer la voie que si les structures politiques, les partis, les autorités ainsi que les milieux culturels et économiques placent tous l'égalité au cœur de leurs objectifs. Ce n'est malheureusement pas encore le cas : l'égalité est toujours considérée comme une vitrine d'arrière-boutique. Elle n'est toujours pas une évidence. À chaque fois que j'ai disputé une élection dans le canton de Lucerne, on m'a demandé pourquoi il fallait des femmes au gouvernement. Revendiquer une meilleure représentation féminine est insuffisant. Ce qu'il faut plus généralement, c'est de la diversité culturelle, sexuelle, ethnique et sociale. En 1971, j'étais sûre que ces buts seraient atteints en 2021.